

LES AMBASSADEURS SIAMOIS À VERSAILLES
LE 1^{er} SEPTEMBRE 1686
DANS UN BAS-RELIEF EN BRONZE D'A. COYSEVOX

MICHEL JACQ-HERGOUALC'H

Au centre de la place du Palais, à Rennes, s'élevait autrefois la statue équestre de Louis XIV, oeuvre du sculpteur Antoine Coysevox (1640-1720).

Les furies iconoclastes de la Révolution de 1789 lui portèrent un coup fatal comme à beaucoup d'autres oeuvres d'art un peu partout en France. En effet, peu après l'arrivée à Rennes, en 1792, des commissaires du pouvoir exécutif, l'oeuvre fut démantelée et, plus tard, envoyée à la fonte, tandis que son piédestal subsistait quelques temps encore. De ce piédestal furent sauvés les deux bas-reliefs de bronze qui l'ornaient sur ses deux grands côtés. Ils sont aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts de Rennes.

L'un représente la France triomphante sur la mer, assise sur un char traîné par les tritons, l'autre, qui fait l'objet de cette étude, la présentation au souverain du projet de Coysevox en présence de la cour et des représentants des nations étrangères parmi lesquels on peut reconnaître les trois ambassadeurs envoyés par le roi de Siam Phra Narai à Louis XIV en 1686, ambassadeurs qui furent reçus en audience solennelle, le 1^{er} septembre de cette même année, dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles.

Les deux bas-reliefs, qui mesurent 2, 18 m de longueur sur 1,36 m de hauteur, sont de la plus belle manière du maître qui en reçut commande officielle, en 1686, des députés des Etats de Bretagne qui, l'année précédente, avaient résolu d'élever une statue au roi en laissant celui-ci décider de la ville où elle serait érigée. Louis XIV, consulté, choisit Nantes "... tant à cause du pont où elle pourra être mise avec décence, devait-il écrire, qu'à cause de l'abord considérable de toutes les nations tant par terre que par eau."¹

1. Lettre de Louis XIV au duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, le 15 août 1685, citée dans le tome 1, page 77, de l'excellente monographie de Georges Keller-Dorian, *A. Coysevox (1640-1720), catalogue raisonné de son oeuvre . . .*, deux tomes aux dépens de l'auteur, Paris, 1920; monographie dans laquelle nous puisons les renseignements pratiques concernant cette oeuvre de Coysevox.

Précisons que toutes les citations du XVII^e siècle que nous ferons seront restituées dans l'orthographe actuelle, leur ponctuation parfois modifiée mais que les noms propres conserveront leur orthographe.

Ce choix de Nantes comme ville d'accueil de la statue fut, à l'évidence, déterminant pour Coysevox lorsqu'il dessina, modela puis fonda les deux bas-reliefs, cela aux alentours de l'année 1691. Rappelons, en effet, que l'une de ces oeuvres évoque allégoriquement le triomphe de la France sur les mers avec en arrière-plan les remparts d'un port fortifié qui était peut-être Nantes, et que l'autre, celui qui nous occupe, représente, aux dires de Coysevox lui-même, dans un mémoire daté du 21 mai 1692, "... le roi assis dans son trône dans la galerie de Versailles, où il reçoit les siamois, indiens et chinois lesquels sont tous envoyés par les côtes de Bretagne, qui les amènent des parties les plus éloignées du monde par le commerce des mers."¹

Mais la statue, achevée au plus tard au début de l'année 1692, ne prit le chemin de la Bretagne que le 11 juillet 1715 ce qui ne laisse pas d'être fort surprenant.... On avait en effet remis en question le choix de Nantes, et plusieurs villes se disputaient l'honneur d'accueillir l'effigie royale, en particulier Rennes qui obtint gain de cause en 1713 mais ne vit cependant s'élever la statue sur sa toute nouvelle place du Palais que le 6 juillet 1726.

Durant ces longues années l'oeuvre était demeurée sous la garde de Coysevox lui-même, dans son atelier, où elle devint peu à peu un objet de curiosité. Germain Brice, dans sa *Description de Paris*, datée de 1706, la signale en ces termes: "Derrière la Pitié, dans un atelier qui appartient au même maître (Coysevox), on doit aller voir le cheval de bronze fait pour les Etats de Bretagne. Le roi est représenté à cheval, habillé à l'antique, dans une attitude noble et grande, et cette figure équestre a été la première que l'on ait jetée en France de cette grandeur; les bas-reliefs, aussi de bronze destinés pour le piédestal, sont d'un grand travail, dans lesquels on remarque une variété de sujets sans confusion qui fait plaisir à examiner, parce que l'on y distingue plusieurs personnes de marque, que l'on reconnaît sans peine dans leur air naturel."²

La remarque est intéressante et confirme l'impression que l'on éprouve encore aujourd'hui en observant l'oeuvre, celle d'être en présence d'une galerie de portraits³ sur lesquels il serait plaisant de mettre des noms comme pouvaient à coup sûr le faire les gens de cour en ces années du règne de Louis XIV.

La chose nous a tenté à cause de la présence des trois ambassadeurs siamois qui ne sauraient être que ceux de la célèbre ambassade de 1686 dont Coysevox, qui venait de recevoir commande de la statue, entendit certainement parler, s'il ne la vit. Soucieux de réalisme comme l'était cet artiste, on peut admettre qu'ayant choisi de composer

-
1. G. Keller-Dorian, *Catalogue . . . , op. cit.*, t. 1, p. 78-79.
 2. Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris*, Paris, 1706, in 12 o, 2 vol; t. 1, p. 114.
 3. Il y a, en tout, 36 personnages de 60 à 72 centimètres et ceux du premier plan, en particulier, sont d'un fort relief.

l'un de ses bas-reliefs autour du thème de Louis XIV recevant les représentants des nations étrangères, il ait été tenté d'y faire figurer, au moins partiellement, la réception à la cour des ambassadeurs siamois dont le souvenir était encore dans tous les esprits. Il n'assista sans doute pas à la cérémonie mais la presse de l'époque se fit largement l'écho de cet événement dont tous les détails furent rassemblés par les soins de Jean Donneau de Vizé, directeur du *Mercure Galant*, sous le titre général de *Voyage des Ambassadeurs de Siam en France*, en 4 volumes in 160, publiés à Paris en 1686-87.

Le volume 1 rend compte du cérémonial dont furent honorés les ambassadeurs lors de leur audience à Versailles le 1er septembre de cette année 1686, tandis que le 3ème contient, page 324, une gravure qui représente l'estrade royale dans la Galerie des Glaces avec l'indication des places qu'occupaient les principaux personnages au cours de cette cérémonie.

Il est fort possible que Coysevox ait eu la connaissance de ce dernier document : la présence de nombreuses personnes identifiables dans son bas-relief, la place qu'elles y occupent conduisent à le penser. Mais laissons parler Donneau de Vizé : "Les gardes du corps étaient en haie et fort serrés des deux côtés des deux premières salles du grand appartement du roi. M. le duc de Luxembourg les reçut à la porte de la première avec trente officiers des gardes fort lestes et en justaucorps bleu. Le compliment de M. de Luxembourg étant fini, il accompagna les ambassadeurs avec tous les officiers de sa suite jusqu'au bout de la galerie où était le trône du roi (...) Ils entrèrent ensuite dans le salon qui est au bout de l'appartement, et par lequel on va dans la galerie, et dès qu'ils furent sous la grande arcade qui la sépare de ce salon, et d'où l'on pouvait voir le roi en face, ils firent trois profondes inclinations, et tenant leurs mains jointes, ils les élevèrent autant de fois jusques à leur front¹. Ils firent la même chose au milieu de la galerie, dans laquelle étaient environ quinze cents personnes, ce qui formait six à sept rangs de chaque côté..."².

Donneau de Vizé poursuit : "Le trône d'argent du roi était posé sur une estrade élevée de neuf marches, et les marches étaient couvertes d'un tapis à fond d'or. Il y en avait encore un plus riche sur l'esplanade, et autour de ce tapis était une campane en broderie qui débordait sur la neuvième marche. Les côtés de ces neuf marches étaient garnis de grandes torchères d'argent de neuf pieds de haut, et par-delà les marches, en

1. Ils se trouvent donc, à ce moment, sous l'arcade qui fait communiquer le Salon de la Guerre, où Coysevox venait d'établir le grand bas-relief en stuc du *Triomphe de Louis XIV* qui s'y trouve toujours, avec la Galerie des Glaces dont toute la longueur les sépare du roi, installée à l'entrée du Salon de la Paix.

2. J. Donneau de Vizé, *Voyage . . .*, *op cit.*, t. 1, p. 189 à 193.

élargissant toujours, il y en avait environ dans l'espace de quatorze ou quinze pieds de long, entremêlés de grandes buires et de grands vases d'argent."¹

La copie du XVII^e siècle d'un mémoire anonyme relatant cette audience, conservé aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères de Paris², parle aussi "de grandes torchères" et précise que "... en avant on avait mis d'espace en espace de grandes cassolettes d'argent, des tables de porphyre et des tables d'argent chargées de vases d'argent....".

Tous ces détails de l'aménagement du trône royal sont reproduits avec beaucoup de fidélité sur la gravure que Donneau de Vizé place dans le tome 3 de son ouvrage, à ce détail près que les ombres portées viennent des ouvertures situées à gauche alors qu'elles devraient venir de la droite étant donné la position du trône à l'extrémité nord de la galerie, à l'entrée du Salon de la Paix (Doc. 1).

Coysevox a respecté cette dernière disposition; les arcades qui forment le fond du bas-relief sont bien celles qui encadrent les glaces et répondent symétriquement aux ouvertures de la galerie sur les jardins puisque un grand tableau, sur lequel nous reviendrons, est appendu dans l'une de ces arcades. Par ailleurs, si l'estrade recouverte d'un tapis, qu'il a représentée, ne comporte que six degrés, comme celle qui est décrite dans le manuscrit du Ministère des Affaires Etrangères dont nous parlions précédemment³, il n'a pas omis de suggérer la présence des pièces d'orfèvrerie qui l'encadreraient par la représentation de trois vases richement ciselés qui rappellent ceux de la gravure de l'ouvrage de Donneau de Vizé, tout comme la figuration du trône royal rappelle, dans sa forme générale, celle de la même gravure; il a figuré sur la partie supérieure du haut dossier un globe fleurdelisé surmonté de la couronne royale et sur son fond un soleil et une lyre (Doc. 1).

Le marquis de Sourches dont les Mémoires, abondants et pittoresquement agrémentés de notes, se font l'écho de cette cérémonie, nous dit que "... le roi était (...) vêtu d'un habit (Il l'avait fait faire tout exprès pour cette cérémonie)⁴ à fond d'or, tout chamarré de diamants d'une grosseur prodigieuse (Ils valaient mieux que tout le royaume de Siam), ayant aux deux côtés de sa chaise tous les princes de son sang qui étaient à la cour (Tous, à la réserve de M. le Prince, qui ne pouvait se soutenir, et de M. le prince de Conti, qui était encore à Chantilly), et derrière lui les grands officiers de sa chambre et de sa garde-robe."⁵

1. J. Donneau de Vizé *Voyage . . .*, *op. cit.*, t. 1, p. 193 à 195.

2. Paris, Archives du Ministère des Affaires Etrangères. Mémoires et Documents. Asie. Vol. 3, folios 39 à 44.

3. *op. cit.*

4. Cette parenthèse est en fait une des notes de bas de page du marquis, comme les deux suivantes.

5. *Mémoires du marquis de Sourches*, Paris, 1882, 13 t., in 8 o; t. 1, 1^{er} septembre 1686, p. 437.

Ces notations sur l'entourage royal ont été reprises avec plus de précisions par Donneau de Vizé qui, sur la gravure dont nous parlions précédemment, indique par une lettre ou un chiffre renvoyant à une légende la place de chacun. "Le roi (A) avait à la droite de son trône Monseigneur le Dauphin (B), Monsieur le duc de Chartres (D), Monsieur le duc de Bourbon (F) et Monsieur le comte de Toulouse (H) ; et à sa gauche, Monsieur (C), Monsieur le Duc (E) et Monsieur le duc du Maine (G). Son habit était brodé à plein. Il y avait dessus pour plusieurs millions de pierreries lesquelles formaient en beaucoup d'endroits les ornements de la broderie. Tous les princes avaient des habits ou brodés, ou de brocards d'or, tous couverts de pierreries. Celui de Monsieur était noir, à cause que ce prince porte le deuil, et cette couleur donnant un plus vif éclat aux diamants dont il était rempli, il n'y avait rien de plus brillant¹. L'habit de Monsieur le duc du Maine était aussi distingué par un très grand nombre de rubis. Tous les grands officiers du roi, M. le duc de Montausier et ceux qui ont des survivances, étaient derrière Sa Majesté, et derrière ces princes (I et K)."²

Ces personnages étaient sans doute, à quelques variantes près, ceux qui faisaient l'entourage royal en ces sortes de circonstances. Si l'on tente une comparaison avec le bas-relief de Coysevox on ne peut qu'être frappé de certaines similitudes qui n'excluent pas, cependant, certaines disharmonies dont la raison d'être ne peut être imputable qu'au fait que le bas-relief n'est pas à proprement parler l'évocation rigoureuse de la réception du 1er septembre 1686, même s'il s'en inspire sans doute beaucoup.

Le roi, sur son trône (A sur la gravure, 1 sur la photographie du bas-relief, Doc. 1 et 2) est fort bien rendu. Il avait à l'époque 48 ans. Son attitude est pleine d'aisance et, seul de l'assistance, il a le chapeau sur la tête. A sa droite, son fils le Dauphin, 25 ans, (B et 2) est tout aussi reconnaissable à son visage empâté. Immédiatement à gauche de ce prince nous croyons pouvoir reconnaître Monsieur, frère du roi, 46 ans, (C et 3) que les répartitions de la gravure place à la gauche du trône, mais cette localisation sur le bas-relief, étant donné la composition qu'en a fait Coysevox, ne se prêtait guère à la représentation de nombreux personnages. A côté de Monsieur il doit s'agir du duc de Montausier (4), gouverneur du Dauphin, qui avait à l'époque 76 ans et que Donneau de Vizé, qui le nomme, place avec "tous les grands officiers du roi (...) et ceux qui ont des survivances (...) derrière Sa Majesté", en K. Monsieur

1. Monsieur, frère du roi, portait le deuil de Madame l'Electrice Palatine, mère de Madame, sa femme, morte le 26 mars 1686 à Heidelberg, deuil que Louis XIV, lui-même, prit en noir pendant huit jours si l'on se réfère au tome 1 du *Journal du marquis de Dangeau* (Paris, 1854 1860, 19 vol., in 8 o) qui consigna quotidiennement, des années durant, des détails sur les événements et la vie de la cour.

2. J. Donneau de Vizé, *Voyage . . .*, *op. cit.*, t. 1, p. 197 à 200. Nous avons placé dans ce texte les lettres de la légende de la gravure du t. 3, p. 325 à 331.

le duc de Chartres, le futur régent, fils de Monsieur et de la Palatine, était né en 1674; il avait donc 12 ans en 1686. Donneau de Vizé le place à côté du Dauphin, en D; et nous découvrons, en 5 sur le bas-relief, un adolescent qui pourrait bien être ce jeune Philippe d'Orléans. A côté de ce prince se trouvent deux autres enfants plus jeunes. Le plus âgé des deux (6) pourrait être le comte de Toulouse que Donneau de Vizé place en H; Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, était le fils de Louis XIV et de Mme de Montespan ; né en 1678, il avait été légitimé en 1681 et avait 8 ans lors de l'ambassade.

Le dernier prince que Donneau de Vizé place à la droite du roi est le duc de Bourbon (F), titre qui ne peut être que celui du petit-fils du Grand Condé, né en 1669, et donc âgé de 17 ans. Nous n'avons pas cru pouvoir le reconnaître. Par contre, à la place qui aurait dû lui revenir sur le bas-relief, d'après la gravure, on découvre un tout jeune enfant (7) que l'on est tenté d'identifier comme Louis de Bourbon, duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, né en 1686, et donc âgé de 4 ans en 1686.

Outre Monsieur que nous croyons avoir déjà identifié, mais à droite du trône, Donneau de Vizé place encore à la gauche du roi Monsieur le Duc (E), à propos duquel il précise dans la légende de sa gravure (t. 3, p. 325 à 331) "... à présent Monsieur le Prince". On sait que dans la famille des Condé une habitude de cour désignait le chef de la maison comme M. le Prince, le fils de celui-ci comme M. le Duc et le fils de ce dernier comme M. le duc de Bourbon ou encore d'Enghien. Le personnage auquel Donneau de Vizé fait donc allusion est bien le fils du Grand Condé, Monsieur le Duc, qui devint, entre le moment de l'audience et celui où fut édité l'ouvrage de Donneau de Vizé, Monsieur le Prince par suite de la mort de son père survenue en décembre 1686.

Or, Coysevox a fait figurer le Grand Condé à la gauche de Louis XIV (8) ; il connaissait bien le personnage pour l'avoir représenté de nombreuses fois de diverses manières, notamment, peu avant qu'il fit ce bas-relief, en médaillon pour sa pompe funèbre puis en buste posthume. Il lui a donné, là encore, les traits qui le faisaient reconnaître entre tous. En 1686 le Grand Condé avait 65 ans et sa santé était mauvaise depuis plusieurs années déjà. Il paraissait néanmoins à la cour mais préférait son château de Chantilly à Versailles. Il ne vit jamais les ambassadeurs siamois bien qu'il en eût formulé le désir si l'on en croit la réponse faite par son fils aux condoléances qui lui furent présentées par les siamois et que Donneau de Vizé rapporte¹. La chose avait failli se faire mais des "accidents imprévus" avaient empêché les ambassadeurs de se rendre auprès du Prince et, au moment où ils s'apprêtaient enfin à se rendre à Chantilly, le Grand Condé en était parti précipitamment pour se rendre à Fontainebleau au chevet de sa petite fille, la duchesse de Bourbon, qu'il aimait beaucoup, et qui venait

1. J. Donneau de Vizé, *Voyage . . .*, *op. cit.*, t. 4, p. 237.

d'être atteinte de la petite vérole. On pense généralement que ces soucis, joints aux fatigues du voyage, hâtèrent sa fin.

Deux autres personnages se trouvent encore figurés à la gauche du roi. L'un est presque entièrement caché par le haut dossier du trône et nous n'en dirons rien, l'autre dont on voit bien le visage au-dessus de l'épaule du Grand Condé pourrait être le duc du Maine (9), placé par Donneau de Vizé à cet endroit (G) ; ce prince, fils aîné de Louis XIV et de Mme de Montespan, avait 26 ans lors de l'ambassade. Cette identification est néanmoins hasardeuse.

Les degrés de l'estrade royale sont occupés par Coysevox lui-même (10) qui soutient et déploie devant Louis XIV le rouleau de papier sur lequel est dessiné le projet de la statue équestre que les Etats de Bretagne ont décidé d'élever en l'honneur du souverain. Ce rouleau est également tenu et présenté au roi par une jeune femme (11), la couronne ducale en tête et couverte d'un manteau herminé. C'est la Bretagne, figurée ainsi symboliquement par Coysevox, étant donné la destination du monument dont faisait partie le bas-relief. Le tableau appendu dans une arcade dont nous parlions précédemment a la même valeur symbolique¹ puisqu'il représente le mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne qui fut célébré le 8 janvier 1499 dans la chapelle du château de Nantes. On distingue très bien le roi et la reine, l'évêque qui bénit l'union, entourés des seigneurs, sur un fond mi-parti de fleurs de lys royales et d'hermines bretonnes. C'est de ce mariage que naquit Claude de France la même année. Or, l'union de cette princesse avec le futur François Ier, en 1514, assura l'annexion définitive de la Bretagne à la France par legs de la reine, morte en 1524.

Nous croyons pouvoir reconnaître le duc de Chaulnes, gouverneur de la Bretagne, dans le personnage situé immédiatement derrière la figure de la Bretagne (12) ; il relève de la main gauche un coin du rouleau déroulé devant le roi : Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, était né en 1625 ; il avait donc 61 ans en 1686. Il avait été nommé gouverneur de Bretagne en 1670 et ne se démit de cette fonction qu'en 1695 en faveur du comte de Toulouse.

Derrière ce groupe, et occupant toute la gauche de la composition on découvre un ensemble de huit personnages dont sept sont des étrangers. Il s'agit des représentants des nations étrangères, objet principal du bas-relief, des "... siamois, indiens et chinois", aux dires de Coysevox lui-même que nous avons déjà cité.

Les figures principales de ce groupe sont celles des trois ambassadeurs siamois auxquels il faut adjoindre le personnage d'un religieux dont nous reparlerons un peu plus loin. Les quatre autres, aux attitudes variées, sont indiscutablement exotiques,

1. C'est sans doute à cette particularité que nous devons de n'avoir pu en retrouver la trace ; il n'a vraisemblablement jamais existé.

mais à la mode du XVII^e siècle. L' "indien" avec ses plumes d'autruche sur la tête et son torse nu ne fait pas problème (13) ; son voisin immédiat, hirsute et grossièrement effaré, pourrait être de la même nationalité (14). Le jeune porteur de turban ne nous paraît pouvoir être qu'un persan (15). Quant au personnage plus âgé, un genou à terre et les mains croisées sur la poitrine, il porte une coiffure que l'on rencontre chez les turcs (16).

Ces quatre personnages sont admirablement mis en place mais on sent bien que Coysevox ne disposait pour les représenter que de schémas conventionnels qu'il se borna à reproduire à sa manière.

Il en va tout autrement des trois siamois, puisqu'il ne peut, à l'évidence, que s'agir d'eux.

Leurs portraits furent gravés à de nombreuses reprises et ne furent pas toujours flattés. Les meilleurs nous paraissent être ceux qu'en fit Hainzelman, à Paris, rue Galande. Ce graveur les représenta en buste, séparément, avec ce qui nous a semblé être un louable souci de vérité historique, peut-être plus poussé même que celui de Coysevox, comme nous le verrons à certains détails de leur costume (Doc. 3).

Tous les graveurs, et Coysevox lui-même, s'accordent pour les revêtir d'une sorte de justaucorps mi-boutonné, mi-drapé, que l'on peut supposer de soie, représentée, sur le bas-relief, couverte de ramages mais que les graveurs rendent plus diversement par des rayures ou des galons relevant l'étoffe unie. Ce justaucorps, sur les gravures d'Hainzelman, mais non sur les autres ni sur le bas-relief, est porté sur une chemise au col droit non boutonné ; il est serré à la taille par une large ceinture d'étoffe et couvre le genou. Les jambes sont semble-t-il enveloppées de pantalons étroits ou de bas que les gravures en pied, éditées chez Nolin, reproduisent ; enfin ils sont chaussés de bottes courtes et souples (Doc. 4).

Ce costume est dans ses grandes lignes comparable à celui des persans si l'on excepte la coiffure.

Il n'y aurait pas lieu de s'en étonner si l'on en croit un chroniqueur iranien du XVII^e siècle, Ibn Muhammad Ibrahim qui fut, en 1685-86, l'un des ambassadeurs envoyés auprès du roi Phra Naraï de Siam par le Shah Sulaiman (1666-1694) de la dynastie des Safavides et qui écrivit le compte-rendu de l'ambassade. Ce texte, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque du British Museum à Londres, a été traduit par M.J. O'Kane. Nous en relevons le passage suivant, extrait de la troisième partie du voyage, page 99 : "... il (Phra Naraï) a abandonné son ancien style de vêtement et a commencé à porter des habits iraniens, notre sorte de longue tunique brodée, nos pantalons, nos chemises, nos chaussures et nos babouches. Quand ses serviteurs lui demandent quelle sorte d'arme il souhaite porter, il répond : "Ce que l'on porte doit

correspondre au rang de chacun et je trouve les dagues de style iranien seules dignes de ma ceinture." Mais il a renoncé à porter le turban à cause de son poids."¹

Le détail de la dague portée à la ceinture, qui n'apparaît pas sur le bas-relief, est bien figuré sur les portraits en pied des trois ambassadeurs gravés par Nolin (Doc. 4) ; quant à celui de la coiffure il est amusant et nous amène à mettre l'accent sur cette partie de l'habillement des ambassadeurs qui seul frappa les chroniqueurs français du temps et dont ils parlent avec quelques précisions.

Donneau de Vizé, à propos de ces couvre-chefs, ne nous fait grâce d'aucun détail et, après nous les avoir décrits comme des enroulements coniques de mousseline emboitant le haut du crâne, il précise : "Ils ont au bas de ces bonnets, des couronnes d'or larges de deux à trois doigts, d'où sortent des fleurs faites de feuilles d'or très minces au milieu desquelles sont quelques rubis à la place de la graine. Comme les feuilles d'or qui forment ces fleurs sont fort légères, elles ont un mouvement qui les fait paraître toujours agitées. Le troisième ambassadeur n'a point de ces fleurs autour de sa couronne, il n'a qu'un cercle d'or large de deux grands doigts et ciselé"². Hainzelman et Nolin sont très fidèles à ces données ; Coysevox aussi, bien que la coiffure de son troisième ambassadeur porte également des fleurettes.

Mais redonnons la parole à Donneau de Vizé : "Quand les trois ambassadeurs furent au pied de l'estrade, ils firent leurs troisièmes inclinations, et les firent si profondes, qu' on peut dire, que leur tête toucha la terre"³.

C'est dans cette attitude, mains jointes, que Coysevox les a représentés. L'un d'eux (19) porte néanmoins une boîte ciselée; c'est le troisième des ambassadeurs comme l'atteste ce passage du même auteur relatant leur arrivée au château : "Quand on fut au haut de l'escalier le premier ambassadeur prit dans la machine (le baldaquin qui abritait la lettre du roi Phra Narai), un vase où l'on avait mis la boîte d'or qui renfermait la lettre du roi son maître, et le donna à porter au troisième ambassadeur . . ."⁴.

Le siamois le plus proche du trône ne pouvant être que le premier ambassadeur (17), le second se trouve donc à la hauteur du troisième au premier plan du bas-relief (18). Ce sont les positions que Donneau de Vizé leur donne sur la gravure de son ouvrage (Doc. 1 : 1, 2 3).

Entre les deux derniers ambassadeurs, et derrière le premier, incliné comme eux, on reconnaît un ecclésiastique à son costume. Il n'occupe pas exactement la place 8 que lui attribue Donneau de Vizé, mais il s'agit néanmoins de l'abbé de Lionne (Doc. 2; 20)

-
1. John O'Kane, *The Ship of Sulaiman*, London, 1972, in 8 o.
 2. J. Donneau de Vizé, *Voyage . . .*, *op. cit.*, t. 1, p. 181-182.
 3. J. Donneau de Vizé, *Voyage . . .*, *op. cit.*, t. 1, p. 196.
 4. J. Donneau de Vizé, *Voyage . . .*, *op. cit.*, t. 1, p. 189.

dont le marquis de Sourches, dans une de ses notes, nous dit : "Troisième fils de défunt M. de Lionne, Secrétaire d'Etat, lequel ayant toujours été chevalier de Malte, quitta tout d'un coup de grandes abbayes qu'il avait, renonça au monde et, s'étant jeté dans un séminaire se mit dans les ordres. Ensuite malgré sa mauvaise santé, il suivit M. l'évêque d'Héliopolis qui s'en allait aux Indes et, y ayant été fait prêtre, il y continua toutes les fonctions d'un véritable missionnaire, jusqu'à l'arrivée de M. le chevalier de Chaumont"¹.

Alors qu'au Siam se préparait le retour de l'ambassade française et le départ de la siamoise, l'abbé de Choisy, qui faisait partie de l'expédition, note dans son journal à la date du 1er décembre 1685 : "M. l'abbé de Lionne ne voulait point absolument aller en France : mais il faut qu'il marche par obeissance. M. l'évêque le juge absolument nécessaire et l'ordonne"².

Il était nécessaire par la parfaite connaissance qu'il avait du siamois, ce que note Donneau de Vizé dans la légende de sa gravure : "Il n'avait de rang en cette cérémonie que parce qu'il y servait d'interprète"³.

Outre son habit et sa place dans le bas-relief, il est reconnaissable à sa barbe, trait que l'abbé de Choisy note à deux reprises dans son journal.

Il joua effectivement son rôle d'interprète comme le relate notre chroniqueur, d'abord en traduisant la harangue du premier ambassadeur, puis en servant d'intermédiaire entre celui-ci et le roi qui posa quelques questions.

Ces trois ambassadeurs avaient été choisis par le roi de Siam avec quelques soins et le bel esprit qu'était l'abbé de Choisy les avait en grande estime. "Ce sont, nous dit-il, de fort bonnes gens, commodes, sans façon, et qui ont bien de l'esprit (. . .). Ils ont toujours des tablettes à la main ; et si vous leur faites quatre questions, ils vous en feront six"⁴.

Le chevalier de Chaumont confirme que "... ces trois messieurs sont fort doux, honnêtes et complaisants et d'une humeur très agréable. Ils écrivent jusqu'aux moindres petites choses qu'ils voient ; je m'imagine qu'ils auront de quoi s'exercer en France, où ils rencontreront tant de choses dignes de leur admiration, et je m'assure qu'ils en feront un fidèle récit au roi leur maître"⁵.

1. *Mémoires du marquis de Sourches, op. cit.*, t. 1, p. 401.

2. Abbé de Choisy, *Journal du voyage de Siam*, Paris, 1687.

3. J. Donneau de Vizé, *Voyage . . .*, *op. cit.*, t. 3, p. 325 à 331.

4. Abbé de Choisy, *Journal . . .*, *op. cit.*, 9 mai 1686.

5. Chevalier de Chaumont, *Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont . . .*, Paris, 1687, in 12o, p. 204-205.

Le chevalier de Chaumont parle du premier ambassadeur en ces termes : “Le premier nommé Ocpra Visut Jurithora¹ est frère du défunt barcalon² qui était premier ministre du roi de Siam, homme d’esprit, et qui ayant toujours été auprès de son frère, a eu grande part dans toutes les affaires durant son gouvernement ; il était venu me recevoir à l’entrée de la rivière de Siam lorsque j’y arrivai, et il m’a depuis accompagné partout où j’allais. Dès aussitôt que je l’eus vu il me parut très honnête homme et d’un esprit fort aisé, ce qui fit que je dis à Monsieur Constance que je croyais qu’il serait très propre pour être ambassadeur en France”³.

Sa nomination ne fut pas aussi facile que le laisse entendre de Chaumont puisque l’abbé de Choisy rapporte qu’à une remarque semblable qu’il avait faite à Constance Phaulkon à propos de ce personnage, celui-ci lui “... dit qu’il n’était pas assez grand seigneur pour le charger d’une si belle ambassade et que d’ailleurs il était mal content de la cour, parce qu’à la mort du barcalon son frère, on lui avait ôté deux millions ; je lui répondis qu’on pouvait lui faire donner un plus grand titre, et que les bienfaits effaçaient les injures ; il y songea, en parla au roi de Siam, le fit *opra* et ambassadeur”⁴.

Il donna toute satisfaction en France ; “... sa personne avait été agréable au roi” comme le rapportera plus tard Céberet dans son journal (cf. infra) et il avait charmé effectivement la bonne société par son esprit et sa galanterie.

Le père Tachard l’avait cependant percé à jour si l’on en croit ce que Céberet, le second Envoyé Extraordinaire de Louis XIV lors de l’expédition de 1687, en rapporte dans son journal : “Dans quelques conversations que j’avais eues avec le père Tachard pendant le voyage, et au Cap de Bonne Espérance il me dit qu’il ne croyait pas que Opra Vissita Sompton, premier ambassadeur du roi de Siam, fut beaucoup porté pour l’établissement des français au dit royaume, étant très attaché à sa religion, et qu’il était persuadé que le dit ambassadeur se tournerait à Siam, suivant qu’il trouverait les affaires disposées, en sorte que s’il trouvait les affaires favorables pour les français il témoignerait de l’empressement pour les servir ; que si au contraire il arrivait le premier, et qu’il trouvât quelques dispositions contraires, il suivrait son inclination qui ne nous était pas favorable”⁵.

1. ออกพระวิสุตรสุนทร, soit en transcription Ok Phra Wisut Sunthon, plus connu sous le nom de โทษาปาน, Kosa Pan.

2. Encore nommé parfois ออกขุน, Ok Khun ou ออกหลวง, Ok Luang...

3. Chevalier de Chaumont, *Relation...*, *op. cit.*, p. 204-205.

4. Abbé de Choisy, *Mémoires pour servir à l’histoire de Louis XIV*, 3 t. en 1 vol., Utrecht, 1727 ; t. 1, p. 111-112.

5. Archives Nationales, Paris, Cl 24 colonies, *Journal de Céberet*, folios 04 à 88 ; folio 08 verso.

De cela il résulta que le navire amiral devança tous les autres et laissa les ambassadeurs à l'arrière. Cette ruse ne servit finalement à rien en raison des lenteurs du débarquement et ce furent les deux premiers ambassadeurs qui firent aux Envoyés Extraordinaires de Louis XIV les honneurs de leur pays comme le rapporte encore Céberet évoquant les étapes du voyage de l'ambassade jusqu'à la capitale qui se fit en barque sur le fleuve : "... nous trouvâmes sur le pont qui conduisait dans cette maison, le mandarin qui revenait de France et qui y avait été en qualité de second ambassadeur, qui nous reçut le mieux qu'il lui fut possible, le premier ambassadeur nous attendait à Bangkok pour faire les honneurs et le troisième était resté auprès du roi pour lire la relation qu'ils avaient faite de leur ambassade de France" (*folio 18, recto*).

Durant tout le séjour de l'ambassade au Siam, le premier ambassadeur, et, dans une moindre mesure, le second, jouèrent auprès des Envoyés le rôle de cicérones et de coordinateurs des cérémonies que le très pointilleux de La Loubère, premier Envoyé Extraordinaire de Louis XIV, entendait voir se dérouler selon une étiquette rigoureuse.

Au moment du départ de Céberet, qui devançait celui des autres membres de l'ambassade car il devait se rendre à Merguy, le premier ambassadeur l'accompagna : "Le 17ème (décembre) au matin je m'embarquai en compagnie du R.P. d'Espagnac, l'un des jésuites, lequel doit être établi à Merguy. Opra Visiti Sumptum s'embarqua aussi avec moi pour m'accompagner jusqu'à Merguy où il devait aller avec le sieur de Brissy, l'ingénieur du roi, pour prendre le plan de l'île accordée à la Compagnie" (*folio 19, verso*).

Il ne devait pas rester très longtemps en ces parages, tout comme de Brissy du reste, qui finit tragiquement son existence lors de la révolution de 1688.

Sitôt rentré à la cour, cet ambitieux et si habile personnage dut prendre le vent; la seconde ambassade française n'avait pas été un succès, le roi donnait d'inquiétants signes de fatigue et il semblait que l'étoile de C. Phaulkon fût sur le point de faiblir. C'est ce qui permet à l'abbé de Choisy d'ajouter dans ses Mémoires après l'évocation qu'il vient de faire de la fortune du personnage en dépit des premières réserves de C. Phaulkon à son endroit : "Il faut pourtant avouer que M. Constance avait raison. Ce bon ambassadeur se mit à son retour dans le parti de Pittracha¹, et par ses conseils contribua beaucoup à le faire roi, et à faire scier en deux le pauvre M. Constance. Il est à présent barcalon, c'est-à-dire premier ministre."

C'est dans cette fonction qu'il participa au chassé-croisé diplomatique qui aboutit finalement au départ en catastrophe des français du fort de Bangkok qui leur avait été remis et qu'ils avaient commencé à fortifier.

1. L'usurpateur lors de la révolution de 1688, encore appelé Phetracha ou Phetraja (ເພໜຶໜຶ).

E. Kaempfer, qui visita le Siam en 1690, le rencontra et parle de lui en ces termes : "Peja pra'Klam (les étrangers prononcent Berklam) est Grand Chancelier et a la direction des affaires étrangères. C'est le plus bel homme et le mieux fait que j'aie jamais vu parmi cette espèce d'hommes noirs qui sont généralement d'une taille basse, et ressemblent presque à des singes. Il a aussi beaucoup de pénétration et de vivacité : qualités qui le firent choisir il y a quelques années pour l'envoyer ambassadeur en France, Dans les conversations que nous eues avec lui, il nous parlait souvent de ce royaume, de son gouvernement, de ses forteresses et de choses semblables. La salle de sa maison où il nous donna une audience particulière, était ornée des portraits de la famille royale de France et de plusieurs cartes faites en Europe : on n'y voyait après cela que de la poussière et des toiles d'araignée"¹.

Nous retrouvons la trace du personnage dans les archives du Séminaire des Missions Etrangères de Paris compilées par le père A. Launay.

Tout d'abord, dans une lettre de Monseigneur Laneau aux directeurs du Séminaire, datée du 18 août 1692, relative aux pourparlers entamés avec les siamois pour une restauration des affaires religieuses au Siam, il est dit : "Les affaires paraissent assez bien disposées du côté des siamois; mais je crains que le barcalon qui a été le second ambassadeur (le premier en fait), et par lequel les affaires doivent passer selon le cours ordinaire, n'y apporte du retardement; car c'est un homme qui n'a que la langue mais qui n'achève rien; il est si timide qu'il n'ose à peine presque parler au roi d'aucune chose. Il a paru fort animé contre le père Tachard, et dit publiquement beaucoup de mal contre lui; présentement, il commence aussi à parler contre nous; enfin c'est un homme qui ne cherche que son repos et sur lequel on ne saurait faire aucun fond"².

Une autre lettre de Monseigneur Quémeneur à M. Torcy, datée du 4 janvier 1701³, précise laconiquement que ce barcalon mourut "... sous les coups depuis le mois de novembre il y a eu un an." (Donc en novembre 1699).

Des détails supplémentaires sont donnés dans une lettre de M. Braud aux directeurs du Séminaire en date d'août 1700⁴ : "Le barcalon ne s'est pas trouvé enveloppé dans la disgrâce des autres mandarins empalés; il était mort deux mois auparavant, on peut dire à force de coups de fouet et de chagrin d'être continuellement maltraité; car depuis qu'une impétuosité royale lui coupa le bout du nez d'un coup de sabre, il y a

1. Engelbert Kaempfer, *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon*, 2 t., La Haye, 1724; t. 1, livre 1, chap. 2, p. 21.

2. Père Adrien Launay, *Histoire de la mission du Siam. 1662-1811*, 3 t., Paris. 1920; t. 1, p. 307.

3. Père A. Launay, *Histoire . . .*, *op. cit.*, t. 2, p. 39.

4. Père A. Launay, *Histoire . . .*, *op. cit.*, t. 2, p. 43.

quatre ans, il n'eut plus que des persécutions de la part de la cour à qui il était, comme on croit, un peu suspect. Une grande fille qu'il avait et deux ou trois garçons avec ses femmes ou concubines furent tous mis aux arrêts et questionnés; ses biens furent saisis deux ou trois jours avant sa mort, et quelque bruit a couru que de désespoir, pour s'achever, il se plongea un couteau dans le sein. La cour dut se laver de tout; et, montrant quelque douleur feinte de la perte du défunt, accusa son pauvre médecin chinois de l'avoir empoisonné et le fit fouetter dos et ventre pour sa récompense. Le corps du barcalon fut porté de nuit à une pagode pour y être enterré sans cérémonies, et privé de l'honneur de leur sépulture ordinaire, qui est de brûler les corps, ensuite d'un pompeux accompagnement sur un magnifique bucher. Telle fut la fin de ce fameux ambassadeur en France, et premier ministre du grand roi régnant de Siam."

"Le second ambassadeur, nous dit le chevalier de Chaumont, nommé Ocluang Calaya Rayo Maytry Ockhun Arucha Rarfa¹, est un homme fort âgé, qui a beaucoup d'esprit et a été en ambassade à la Chine, dont le roi son maître fut fort content."²

Il eut également une part relativement active et mouvementée aux événements de la révolution de 1688.

Lorsque Constance Phaulkon fut fait prisonnier par Pitracha à l'entrée du palais de Louvo (le Lopburi actuel), il était accompagné de trois officiers parmi lesquels le fils de Desfarges, commandant de la place de Bangkok, qui le rapporte dans sa *Relation*. Ils furent tous les trois également faits prisonniers et conduits à Thlé-Poussonne³, résidence de Phra Narai près de Louvo. Pitracha "les fit accompagner par le mandarin qui avait été second ambassadeur en France⁴."

Un peu plus tard il accompagna le premier ambassadeur, devenu barcalon, et l'abbé de Lionne, à Bangkok, pour demander à Desfarges de se rendre à Louvo.⁵

Enfin, lorsque au terme du siège de Bangkok, qui fut le point d'orgue de cette brouille franco-siamoise, le départ des français fut négocié (novembre 1688), il fut inclus dans le groupe d'otages siamois qui, répondant au groupe d'otages français, devait garantir le bon déroulement de l'opération. Or, soit trahison des siamois, soit mauvaise foi des français, les choses se déroulèrent dans la plus grande confusion et ce second ambassadeur fut emporté. Desfarges ne le rendit à son pays qu'en décembre

1. ออกหลวงกัลยาณราชไมตรี, soit en transcription Ok Luang Kalayan Racha Maïtri

2. Chevalier de Chaumont, *Relation . . .*, *op. cit.*, p. 204-205.

3. Orthographe XVII^{ème} siècle; en réalité Tha-ley Choopsorn (ทะเลชุบศร) ou Thalé Choupson

4. Desfarges, *Relation des révolutions arrivées à Siam dans l'année 1688*, Amsterdam, 1691, in 12o, p. 18.

5. Desfarges, *Relation . . .*, *op. cit.*, p. 23. Détail corroboré par un document autographe des archives de la Bibliothèque Nationale de Paris, dû à un certain M. Pinsonneau et daté de 1693 (Doc. 8210, folios 506 à 570).

1689: "Le 5, le dernier des otages qui avait été le second ambassadeur en France arriva à Siam..."¹

Son retour favorisa l'élargissement définitif de tous les étrangers, surtout français, qui avaient été emprisonnés au moment du conflit et notamment des missionnaires.

Quant au troisième ambassadeur, de Chaumont dit seulement de lui qu'il se nomme Ockhun Jurin Ocman Viset Ppubaan², qu'il est âgé de vingt-cinq à trente ans et que son père est au même moment ambassadeur au Portugal³. L'abbé de Choisy ajoute à son propos qu'il a déjà participé, comme le second ambassadeur, à une ambassade "chez le Mogol"⁴

On ne sait rien d'autre à son sujet sinon, comme nous l'avons noté précédemment, qu'il fut chargé de lire à Phra Naraï le récit du séjour de l'ambassade en France pendant que les deux premiers ambassadeurs, qui l'avaient rédigé avec lui, étaient chargés de recevoir les Envoyés Extraordinaires de Louis XIV.

Ces trois ambassadeurs étaient, en France, porteurs de présents nombreux: brocards, porcelaines, objets du Japon et de la Chine....

Le marquis de Dangeau, dans son journal⁵, nous dit, à la date du 28 août 1686 (tome 1): "On commence d'arranger dans la galerie les présents des siamois, qui auront leur audience dimanche matin."

Des documents d'archives, la relation du chevalier de Chaumont, nous donnent une liste circonstanciée de ces présents. Chacun put les admirer et l'abbé de Choisy qui était à Versailles durant les cérémonies se fait un plaisir de rapporter dans ses Mémoires l'algarade qu'il eut avec Louvois sur la valeur de ces cadeaux que ce ministre, hostile aux affaires d'Orient, affectait de mépriser⁶.

Il serait aujourd'hui bien difficile d'en retrouver la trace. Les membres de la famille royale, comblés de cadeaux de toute part, les appréciaient rarement. Nous n'en voulons pour preuve que l'exemple de l'usage qu'en fit le Dauphin, rapporté par le marquis de Dangeau dans son journal à la date du lundi 2 septembre 1686, à Versailles⁷: "Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup, et donna le

1. Archives Nationales, Paris. C1 25 colonies, *folio 61 recto*.

2. ออกขุนศรีวิศาลวาจา, soit en transcription Ok Khun Si Wisan Wacha.

3. Chevalier de Chaumont, *Relation...*, *op. cit.*, p. 204-205.

4. Abbé de Choisy, *Journal...*, *op. cit.*, 31 décembre 1685.

5. Marquis de Dangeau, *Journal...*, *op. cit.*,

6. Abbé de Choisy, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. 2, p. 110-111.

7. Marquis de Dangeau, *Journal...*, *op. cit.*, t. 1, p. 378.

soir un grand souper dans son appartement à Madame la princesse de Conty et à quelques dames, et ensuite il fit une loterie d'une partie des présents qu'il a eus de Siam."

Nous pensons cependant avoir retrouvé la trace d'un des cadeaux au roi qui figure en tête de sa liste ; il s'agit de "deux pièces de canon de six pieds de long, de fonte, battues à froid, garnies d'argent, montées sur leurs affûts aussi garnis d'argent, faits à Siam." Si les affûts ont disparu, les canons paraissent être ceux que conserve le Musée de l'Armée à l'Hôtel des Invalides à Paris.

Il nous reste à envisager dans l'étude de ce bas-relief la rangée de courtisans que Coysevox y a fait figurer. La variété des physionomies ne permet pas de douter qu'il s'agisse de portraits mais nous ne saurions aisément mettre un nom sur chacun d'eux comme pouvaient certainement le faire les gens de cour qui allaient admirer "le cheval de bronze fait pour les Etats de Bretagne"¹ dans l'atelier de Coysevox. Nous en sommes aujourd'hui réduit aux suppositions sur la foi de comparaisons entre ces portraits de bronze et leurs équivalents éventuels, peints ou gravés, qui sont parvenus jusqu'à nous. Encore ne trouve-t-on pas toujours le portrait de tel personnage supposé, à la date de 1686, qui permette une comparaison vraiment efficace.

Ainsi, compte tenu de ces tâtonnements, opérés dans les galeries de portraits de Versailles et au Département des Estampes de la Bibliothèque Nationale de Paris, et aussi de ce que nous savons des personnages de premier plan de la cour en 1686, nous avons cru pouvoir identifier de droite à gauche : Madame de Maintenon (21), 51 ans, qui voyait dès cette époque son rôle croître à la cour, non plus seulement comme préceptrice des enfants de Louis XIV et de Madame de Montespan, qu'elle supplanta, mais comme épouse secrète du roi, veuf depuis 1683. Sa présence, à proximité immédiate du jeune comte de Toulouse (6), que nous avons cru pouvoir identifier avec certitude, se justifiait pleinement.

- Le père François de la Chaise, confesseur du roi, représenté de profil, qui avait à l'époque 62 ans (22).

- Le père Toussaint Rose, secrétaire de Louis XIV, âgé de 75 ans (23).

- Abraham du Quesne, lieutenant général des armées navales de France (24) ; né en 1610, il avait donc 76 ans lors de l'ambassade. Il fit preuve jusqu'à sa mort, en 1688, d'une grande activité dans sa fonction, prenant part, en 1685, à la reddition de Gênes dont le doge dut venir s'humilier devant Louis XIV. L'épisode donna lieu à un grand tableau qui se trouve à Versailles et dans lequel il figure.

1. G. Brice, *Description . . .*, *op. cit.*, t. 1, p. 114,

– Le duc de Luxembourg, Maréchal de France (25), 58 ans, qui était, le jour de l'audience, capitaine des gardes du corps en quartier et qui avait reçu les ambassadeurs à la porte des gardes et les avait conduits jusqu'au pied du trône du roi. Il a sa place numérotée en 5 sur la gravure de Donneau de Vizé.

– Le marquis Jean-Baptiste de Seignelay (26), 35 ans, fils aîné de Colbert; il était à l'époque ministre de la Marine et suivait de près les affaires de Siam.

– Fénelon (27), 35 ans, qui devait trois ans plus tard devenir le précepteur du jeune duc de Bourgogne, alors âgé de 4 ans que nous croyons avoir identifié sur le bas-relief en 7.

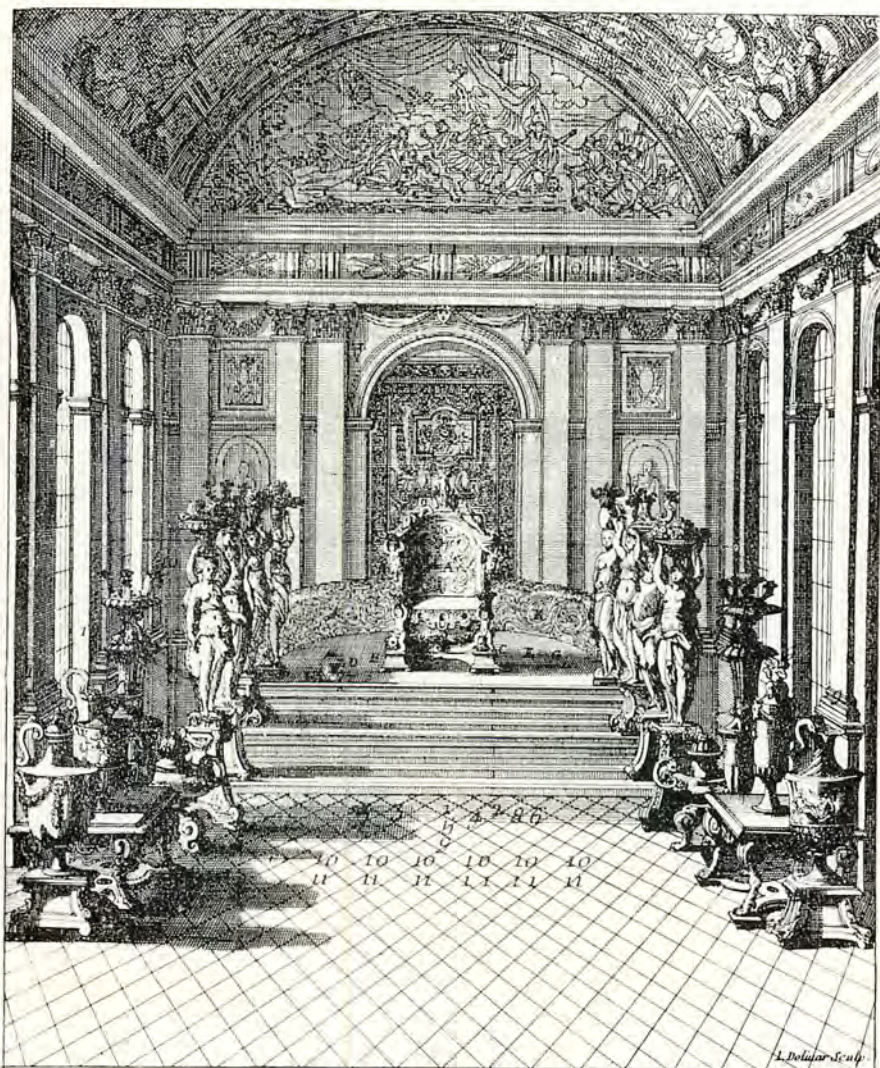
Nous n'avons dès à présent pas pu mettre de nom sur deux personnages dont l'un, le plus proche du trône, semble être un ecclésiastique. Ceux qui suivent : trois hommes, puis trois femmes, nous sont tout aussi inconnus. Il y a parmi eux un homme d'Eglise qui pourrait être l'abbé de Choisy dont nous n'avons pas retrouvé de portrait ; le chevalier de Chaumont, qui devait également se trouver là, pourrait aussi être un autre de ces trois hommes. Quant aux dames, nous n'avancerons qu'une identification, celle de la marquise de Montespan, 45 ans, qui, malgré sa demi-disgrâce parut à la cour jusqu' en 1691. Ce pourrait être celle de ces trois femmes qui n'est pas coiffée à la fontanges (28). Les deux autres sont une énigme.

Il pourra paraître étrange que Coysevox ait négligé des personnages de premier plan de la cour qui assistèrent à l'audience tel Colbert de Croissy, frère du grand Colbert et secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ou Louvois, secrétaire d'Etat à la Guerre qu'il ne pouvait pas ne pas connaître. Alors ? oubli de sa part ? antipathie ? Nous ne saurions trancher.

Ce que nous croyions avoir à tout le moins démontré c'est que tout en modelant un bas-relief allégorique, Coysevox fut indiscutablement influencé par les circonstances de l'ambassade siamoise de 1686.

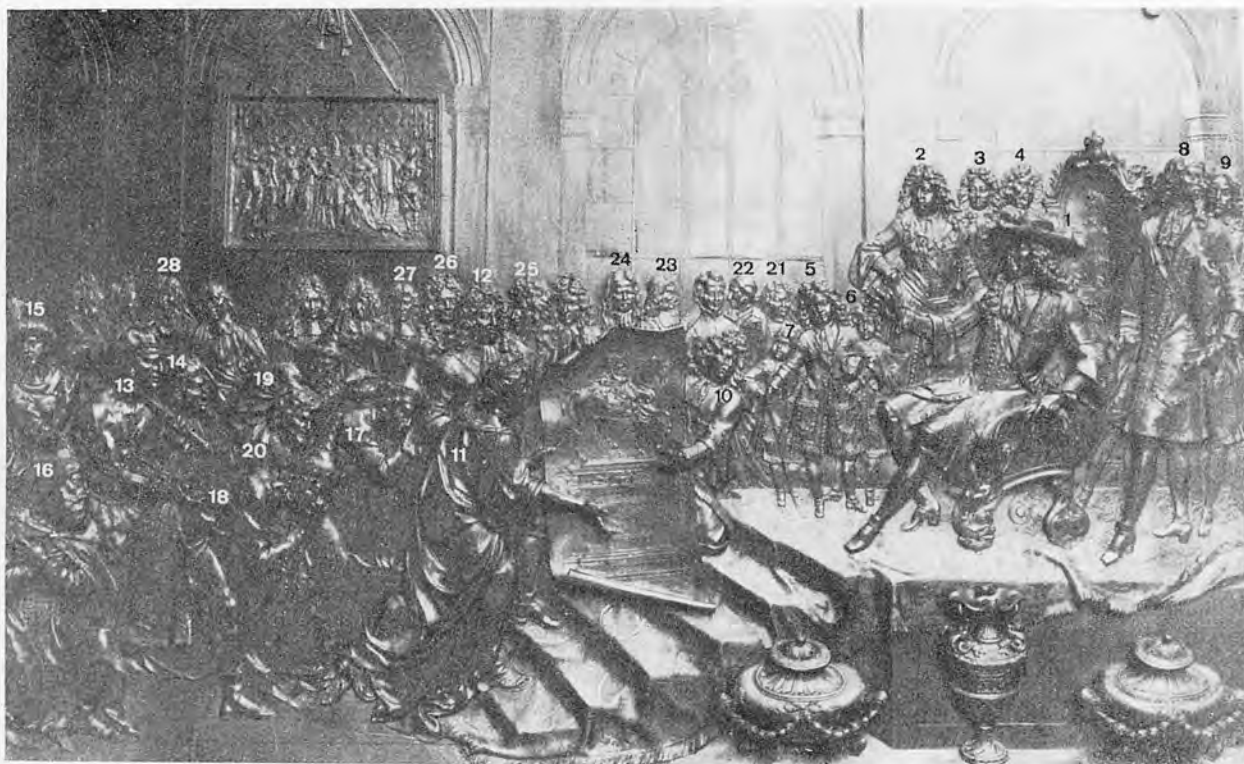
CHRONOLOGIE SUCCINCTE DES RELATIONS FRANCO-SIAMOISES AU 17^e SIECLE

- * **Années 1660** : Arrivée des premiers missionnaires français au Siam. Leur action fut déterminante dans l'établissement des premières relations franco-siamoises.
- * **27 mai 1673** : Monseigneur Pallu, évêque d'Héliopolis (arrivé au Siam en 1664), rentre d'un voyage en Europe ; il porte avec lui une lettre du pape Clément IX et une autre de Louis XIV au roi Phra Narai.
- * **25 décembre 1680** : Départ de la première ambassade siamoise pour la France mais le navire sur lequel elle se trouve sombra corps et biens au large de Madagascar quelques mois plus tard.
- * **25 janvier 1684** : Départ de deux diplomates siamois pour la France chargés de s'enquérir de la précédente ambassade et d'ouvrir des relations officielles.
3 mars 1685 : Départ de Brest de la 1^{ère} ambassade française, en réponse aux ouvertures siamoises, conduite par le chevalier de Chaumont et l'abbé de Choisy.
- * **18 octobre 1685** : Audience officielle donnée par le roi Phra Narai aux ambassadeurs français.
- * **22 décembre 1685** : Départ du Siam de l'ambassade française qui emmène avec elle les trois ambassadeurs siamois dont il vient d'être question.
- * **18 juin 1686** : Arrivée de l'expédition à Brest.
- * **1^{er} septembre 1686** : Audience donnée par Louis XIV à l'ambassade siamoise à Versailles.
- * **1^{er} mars 1687** : Départ de l'expédition française pour le Siam accompagnée des ambassadeurs siamois et des Envoyés Extraordinaires de Louis XIV auprès du roi Phra Narai : de La Loubère et Céberet.
- * **18 octobre 1687** : Les troupes françaises débarquent à Bangkok sous la direction du capitaine Desfarges.
- * **2 janvier 1688** : de La Loubère quitte le Siam.
- * **Printemps 1688** : Le roi Phra Narai tombe malade.
- * **18 mai 1688** : Arrestation de Constance Phaulkon qui est exécuté le 5 juin suivant.
- * **11 juillet 1688** : Mort de Phra Narai, suivie du siège de Bangkok et de la persécution des français d'Ayuthaya.
- * **22 novembre 1688** : Départ définitif des français de Bangkok après un siège pénible.



Doc. 1 : Gravure représentant l'aménagement de l'extrémité nord de la Galerie des Glaces de Versailles lors de l'audience donnée par Louis XIV aux ambassadeurs siamois le 1er septembre 1686.

Les lettres et les numéros indiquent la place des personnages qui furent présents au cours de cette cérémonie. Nous les avons tous nommés au cours de l'étude sauf : I, Monsieur le Grand Maitre de la Garde-Robe. 4, M. le Maréchal de la Feuillade qui avait accompagné les ambassadeurs. 6, M. Bonneuil qui était l'introducteur des ambassadeurs. 7, M. Torf qui accueillit les ambassadeurs à Brest et les ramena dans ce port. 9, M. Giraut, collaborateur de Bonneuil. 10, Six mandarins. 11, Ceux qui portaient les marques de dignité des ambassadeurs.



Doc. 2 : Bas-relief en bronze d'Antoine Coysevox.

- | | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1 : Louis XIV. | 10 : Antoine Coysevox. | 20 : L'abbé de Lionne. |
| 2 : Le Dauphin. | 11 : La Bretagne. | 21 : Madame de Maintenon. |
| 3 : Monsieur, frère du roi. | 12 : Le duc de Chaulnes. | 22 : Le père François de la Chaise. |
| 4 : Le duc de Montausier. | 13 : Un "indien". | 23 : Le père Toussaint Rose. |
| 5 : Le duc de Chartres. | 14 : Un autre "indien" ? | 24 : Abraham du Quesne. |
| 6 : Le comte de Toulouse. | 15 : Un persan. | 25 : Le duc de Luxembourg. |
| 7 : Le duc de Bourgogne. | 16 : Un turc. | 26 : Le marquis J.B. de Seignelay. |
| 8 : Le Grand Condé. | 17 : Le 1er ambassadeur siamois. | 27 : Fénelon. |
| 9 : Le duc du Maine. | 18 : Le 2ème ambassadeur siamois. | 28 : Madame de Montespan. |
| | 19 : Le 3ème ambassadeur siamois. | |



Jân de-Cun Sruï Sarauacha. tritud *Un des ambassadeurs du Roy de Siam*
en France, a été choisy par ce Prince pour son trois' ambassadeur en France
pour faire ses complimens a Sa Majesté tres Chrestienne sur le fait de ses grandes
actions dont le bruler a été porté jusques aux extremités de l'Asie pour établir un
traité d'alliance entre les deux nations, et obtenir par ce moyen du secours contre
les Puissances qui s'agrandissent par troy dans les Indes. Il salua le Roy a Versailles le 1-
septembre 1686, et se pliqua en des termes et des manieres sy engageans quil y a lieu d'esp-
erer pour luy que Sa Majesté luy accordera toutes ses demandes.

Fait sur le Naturel par Hainzelman Kunst, rue Galande pres de la place Maubert. sous le Pont-neuf de Paris.

Doc. 3 : Portrait du troisieme ambassadeur en buste par le graveur Hainzelman.



OOC, LOÜANG CALAYANARAA TCHAMAÏTRIOUPATHOUD.
Premier adjoint de l'Ambassadeur de Siam envoyé au Roy, homme âgé et qui a beaucoup d'Esprit. Il a été Ambassadeur du Roy de Siam vers l'Empereur de la Chine, et s'acquitta fort bien de cette Ambassade. Ces Ambassadeurs partirent de Siam le 22 Decembre 1685, sur les trois heures du matin dans le Vaisseau du Roy nommé l'Oiseau, commandé par M^r de Vaudricourt.

Dessiné sur le naturel. A Paris Chez Nolin, rue St Jacques, à l'Enseigne de la Pluie des Victoires. Avec P. du Roy

Doc. 4 : Portrait du second ambassadeur en pied, vendu chez Nolin.